



Fruits et légumes

Réglementation sur les pesticides :

distorsions de concurrence

- L'agriculture conventionnelle et biologique française frappée par des distorsions de concurrence
- Conséquences du plan de réduction des pesticides sur la production de fruits et légumes : publication de l'étude d'impact du Collectif Sauvons les Fruits et Légumes de France

Intervenants :

- Jacques Remiller, député-maire de Vienne, président du groupe d'études de l'Assemblée Nationale sur les fruits et légumes
- Bernard Géry, porte-parole du Collectif Sauvons les fruits et légumes, maraîcher
- Daniel Sauvaitre, arboriculteur, Président de l'Association Nationale Pommes Poires
- Pierre Bourlès, Directeur de l'Agence Phytocontrol de Rungis
- Jean-François Proust, observateur des distorsions de concurrence en Europe.



Fruits et légumes : 30 productions étudiées au peigne fin

Impasses techniques et distorsions de concurrence touchent l'ensemble des productions. Le Collectif « Sauvons les fruits et légumes » présente son étude d'impact de la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires.

Paris, le 15 avril 2010 – Depuis cinq mois, le Collectif « Sauvons les fruits et légumes » a lancé un appel à l'ensemble des producteurs de la filière. Objectif : mettre à jour son étude d'impact concernant la disponibilité en moyens de protection des cultures maraîchères et arboricoles françaises.

Les professionnels et techniciens du secteur ont enrichi l'étude d'informations fiables sur les impasses rencontrées sur le terrain. Problèmes de désherbage, ravageurs, maladies... les données collectées ont permis de mettre à jour les productions déjà répertoriées et de faire le point sur 1/3 de productions supplémentaire (kiwi, navet, rutabaga, épinard, roquette...)

Graves distorsions de concurrence

A la demande de nombreux producteurs, le Collectif « Sauvons les fruits et légumes » annonce la création d'un observatoire européen des distorsions de concurrence. Outre le manque de plus en plus criant de « solutions alternatives », maraîchers et arboriculteurs constatent l'affaiblissement de leur compétitivité face à leurs concurrents européens.

Contact : Bernard Géry – Mlle Phong Tél. : 06 99 29 12 47 –

contact@sauvonslesfruitetlegumes.fr

www.sauvonslesfruitsetlegumes.fr



Attente de dérogations, défaut d'homologations de produits phytosanitaires, suppression de molécules, les producteurs français se trouvent démunis alors que leurs voisins européens ont accès légalement à des solutions phytosanitaires. S'ajoute à ces handicaps, un mille-feuilles de règles communautaires et nationales inadaptées et difficiles à interpréter.

3 à 10 ans de retard

Selon les productions, les retards face à nos voisins européens peuvent aller de 3 à 10 ans.

Le cahier des charges BIO européen autorise l'utilisation de plusieurs molécules interdites en France. Quelques exemples :

En production biologique, les producteurs français n'ont aucun produit autorisé pour lutter contre les pucerons. Paradoxe : chez nos voisins de l'UE (Suisse, Italie, Allemagne), l'huile de neem¹ est homologuée depuis plusieurs années. Elle ne l'est pas en France.

Autorisée dans certains pays européens contre la tavelure² en production de pommes bio, la bouillie sulfo-calcique est toujours interdite en France. Seule la bouillie nantaise, bien moins efficace est homologuée. Pour les variétés traditionnelles, (golden et gala), la production en bio devient même impossible. Seules quelques variétés résistantes à la tavelure peuvent être cultivées.

Pour certaines productions, il n'existe plus de solutions alternatives même partiellement efficaces : en 2009, il a été strictement impossible de maîtriser des populations de mouches pour la plupart des productions de fruits et légumes et particulièrement pour le radis (mouche du chou), ou pour la pêche (mouche méditerranéenne), faute de produit approprié.

¹ Le margousier (*Azadirachta indica*), ou neem, est un arbre originaire d'Inde appartenant à la famille des Meliaceae Il contient notamment de l'azadirachtine, substance active pouvant être utilisé comme insecticide.

² La tavelure du pommier est la principale maladie du pommier (genre *Malus*). Elle est causée par un champignon ascomycète nommé *Venturia inaequalis* causant des lésions noires ou brunes à la surface des feuilles, des bourgeons ou des fruits et parfois même sur le bois. Les fruits et la partie inférieure des feuilles y sont spécialement sensibles.



« Le constat que nous faisons sur la vingtaine de productions répertoriées dès novembre 2008 est malheureusement toujours le même » déclare Bernard Géry, maraîcher et porte-parole du Collectif "Sauvons les fruits et légumes". « Pour chaque culture, il existe une absence majeure de solution technique pour assurer une protection contre une maladie ou un ravageur. Certaines décisions réglementaires et législatives nous semblent de plus en plus déconnectées de la réalité technico-économique du terrain».

Jacques Remiller est député-maire de Vienne (Isère), président du groupe d'études sur les fruits et légumes à l'Assemblée nationale. Le groupe d'études sur les fruits et légumes de l'Assemblée nationale rassemble **78 députés**.

Le Collectif Sauvons les fruits et légumes est né en France en novembre 2007. Il rassemble des producteurs de la France entière, membres de toutes les filières et de toutes les sections professionnelles qui, confrontés aux mêmes problèmes, ont décidé de réunir leurs efforts pour sensibiliser l'opinion et les pouvoirs publics aux menaces qui pèsent sur la production hexagonale et aux moyens d'y remédier ; il ne se substitue pas plus qu'il ne concurrence l'organisation traditionnelle de la profession ; il n'a que pour but de la compléter avec le souci, partagé par tous, de l'efficacité. Bernard Géry, producteur de salades en est un des portes paroles.